

Avis adopté à la séance plénière du 13 octobre 2020

L'hôpital au service du droit à la santé

Déclaration du groupe des professions libérales

Les français sont attachés, à juste titre, à leur santé en général, et à notre système de santé en particulier.

Même si celui-ci a bien résisté, pendant le « tsunami » de la covid-19 au printemps dernier, cette crise a révélé et amplifié ses fragilités, en particulier celles de l'hôpital.

En réussissant à « pousser les murs », les soignants ont « assuré », mais au prix de réelles souffrances, d'épuisement physique et moral, sans jamais se décourager.

Aux yeux de l'opinion publique, ils sont des héros, ils méritent d'être chaudement félicités et remerciés.

Mais cela ne suffit pas.

Certes, le « Ségur de la santé » qui vient de s'achever leur apporte une bouffée d'oxygène, mais il doit être complété par des mesures structurelles.

Au lieu de se limiter à des préconisations exclusivement centrées sur l'hôpital, cet avis aborde ce dernier comme l'un des maillons, certes essentiel mais pas le seul, de la chaîne des soins.

Sans prise en compte de l'amont (le domicile) et de l'aval (la sortie de l'hôpital), toute réforme serait incomplète et vouée à l'échec.

À juste titre, cet avis prône donc un décroisement tout azimut de l'hôpital : avec les autres structures hospitalières (publiques ou privées), avec les soins de ville, avec le sanitaire et le social, afin de garantir une meilleure coordination autour du patient qui, lui, est au centre du système.

Oui, la contrainte financière est devenue le critère principal de gestion de notre système de soins, en particulier de l'hôpital.

Oui, la bureaucratie avec son avalanche de normes a envahi le secteur au détriment du soin.

En matière de financement, le « nerf de la guerre », voilà de nombreuses années que nous appelons une nouvelle structuration de l'ONDAM autour des priorités de santé, en fonction des besoins, et pas seulement des recettes disponibles ou des objectifs d'économie impitoyables qui frappent, PLFSS après PLFSS, année après année, notre système de soins et les professionnels.

Voilà des années que nous demandons la révision de cet ONDAM, pour le rendre pluriannuel, en décroissant ses différentes sous-enveloppes (hôpital, soins de ville et médico-social) afin de pouvoir construire dans la durée et de raisonner en termes de « parcours de soins ».

C'est le sens de l'avis présenté aujourd'hui, dont 18 préconisations reflètent les priorités des acteurs du service public de l'hôpital et de la santé, des usagers et de nos concitoyens.

Le groupe des professions libérales remercie les trois rapporteurs pour la qualité de leur travail mais également tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cet avis, à savoir les représentants des usagers et des acteurs du service public de l'hôpital et de la santé, les CESER et les 70 000 de nos concitoyens qui ont participé à nos travaux via la plateforme de consultation numérique.

Le groupe des professions libérales a voté l'avis.